

1. En premier lieu, le Congrès considérant que le siècle qui finit aura mérité excellemment d'être appelé siècle de Marie, exprime le vœu, qu'après la consécration du genre humain au Sacré-Coeur, vienne la consécration de l'univers à la Vierge, sous le vocable de *Reine de l'Univers*, qu'une fête appelée *Fête de la royauté universelle de Marie* soit instituée, pour être célébrée, tous les ans, avec office propre. Elle servirait de clôture au mois de Marie et perpétuerait le souvenir de cette consécration, comme la procession du jour de l'Assomption perpétue la consécration de la France à Marie par Louis, XIII et qu'enfin le Saint Père daigne ajouter aux litanies lauretanes l'invocation suivante : *Reine de l'Univers, priez pour nous.*

2. Le Congrès émet le vœu que les litanies lauretanes s'enrichissent d'une invocation comme celle-ci : *Reine du Purgatoire, priez pour nous.*

Enfin, le Congrès aspirant à devenir une institution, a pris pour patron l'apôtre saint Jean, et il a demandé qu'une Commission permanente soit nommée pour lui préparer, de concert avec les évêques, un lendemain. Au cours de ce Congrès, le bastonnier du barreau de Lyon, M. Jacquier, s'est fait entendre après les évêques et les prêtres.

Il s'est d'abord excusé avec beaucoup de grâce de faire entendre sa voix profane dans une assemblée sacerdotale, puis il a pris pour sujet de son allocution ces deux paroles du *Salve Regina* : *Advocata nostra, Spes nostra.*

A propos de la première, *Advocata nostra*, il a eu des traits d'une finesse charmante, comme celui-ci : " La Vierge Marie, notre puissante avocate, qui connaît ses clients et qui les aime, a l'oreille du Juge, et gagne toujours ses procès, ou ne les perd que par notre faute."

Ce fait démontre, une fois de plus, que les vrais catholiques en France n'ont pas de respect humain.

Calendrier

21	DIM	b	XX après Pent. et 4 Oct. Pureté de la Ste Vierge. Kyr. de la Ste Vierge. II Vép., mém. de Ste Ursule et de ses SS. Compagnes (II Vép.) et du dim.
22	Lundi	ivr	De la fête.
23	Mardi	b	Le Très Saint Rédempteur, <i>dbl. maj.</i>
24	Mercr.	b	S. Raphaël, archange, <i>dbl. maj.</i>
25	Jeu. di	tb	Du S. Sacrement.
26	Vend.	tr	S. Evariste, pape et martyr.
27	Sam. di	tvI	Vigile des SS. Apôtres Simon et Jude.

Memento hebdomadaire

QUEBEC. — Les Quarante-Heures auront lieu à Saint-François de Beauce, le 21 ; à Saint-Tite, le 22 ; à Saint-Samuel, le 23 ; à Sainte-Hélène, le 25 ; à Sainte-Foye, le 26.

Directeur, M. l'abbé D. GOSSELIN : Chambourg, Québec.